



Aux membres du Conseil communal

Sullens, le 25 février 2026

**Séance du Conseil communal**

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqués à la séance du Conseil communal du :

**Samedi 14 mars 2026**

**Dans la salle plénière du Parlement vaudois  
rue Cité-Devant 13, 1005 Lausanne**

**Un café-croissant sera servi de 9h00 à 9h45  
La séance du Conseil débutera à 10h00**

1. Adoption du P.V. de la séance du 11 décembre 2025
2. Communications du bureau du Conseil communal
3. Communications des délégués aux associations intercommunales
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis N° 1/2026 : Rémunération des autorités communales pour la législature 2026-2031
6. Préavis N° 2/2026 : Demande d'un crédit de construction pour la réfection des chemins des améliorations foncières (AF) et ses annexes
7. Divers et propositions individuelles

**Précisions importantes pour cette journée :**

- la Municipalité a décidé d'octroyer un forfait de CHF 15.00 par personne pour les frais de transport : ils seront ajoutés aux jetons de présence versés en fin d'année ;
- la séance du Conseil sera suivie par un repas dans le bâtiment du Grand Conseil. Il est important que chacun confirme sa participation au repas auprès du greffe au plus tard le mardi 3 mars (par email [greffe@sullens.ch](mailto:greffe@sullens.ch) ou téléphone 021 731 33 34) en indiquant les intolérances ou les régimes spéciaux.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

La Présidente

Danielle Simons



La Secrétaire

Annette Corthay

PS : en cas d'absence, merci de bien vouloir vous excuser auprès de la secrétaire du Conseil [annette.corthay@sullens.ch](mailto:annette.corthay@sullens.ch) avec copie à la Présidente [danielle.simons@sullens.ch](mailto:danielle.simons@sullens.ch) et au greffe [greffe@sullens.ch](mailto:greffe@sullens.ch)